

MINISTÈRE DE LA JUSTICE
ET DES DROITS DE L'HOMME



ECOLE DU PERSONNEL
DE LA PROTECTION JUDICIAIRE
DE L'ENFANCE ET DE LA JEUNESSE

REPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE
Union - Discipline - Travail



CONCOURS DIRECT- CYCLE MOYEN SUPERIEUR
SESSION SEPTEMBRE 2024

**EPREUVE DE : STATUT ET DEONTOLOGIE DE LA FONCTION
PUBLIQUE**

DUREE : 03 h

COEFFICIENT : 03

SUJET : Répondez aux questions suivantes.

1. Définissez le fonctionnaire.
2. Donnez trois (03) effets qui s'appliquent au fonctionnaire subissant une exclusion temporaire de six (06) mois.
3. A quelle(s) condition(s) le fonctionnaire peut-il changer d'emploi sans passer par la voie d'un concours ou d'un décret ?
4. Comparez l'exclusion définitive et la révocation.
5. Quelles sont les sanctions applicables au fonctionnaire stagiaire ?

